

Directeur de la publication: Alain Besse Numéro CPPAP: 0410S07262 ISSN 1165-7979 Imprimé par nos soins Prix du numéro: 0,75 euros Numéro 67 avril 2008 Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63 Fax: 05 56 31 23 19

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU http://33.snuipp.fr

Amplifions le mouvement LE SNUipp est pour la grève le 15 mai

Aujourd'hui, le Service Public scolarise gratuitement tous les élèves, de la petite section de maternelle aux lycées, avec les mêmes programmes, les mêmes ambitions.

Déjà, des milliers de postes d'enseignants supprimés cette année, encore plus les années suivantes : qu'est-ce que ça va changer pour les élèves?

En Gironde le manque de postes flagrant hypothèque toute amélioration de la réalité voire empire les conditions de travail.

Quelles conséquences pour tous les élèves, pour toutes les familles?

- fin de la scolarisation des moins de trois ans
- des classes surchargées, à plusieurs niveaux, bien au dessus des 25 en moyenne, vers les 30
- moins de travail en petits groupes, moins de temps pour s'occuper de chaque élève, moins d'attention aux difficultés.

Le Ministre n'a pas répondu à notre ultimatum pour un plan de rattrapage malgré les presque 5000 pétitions qui lui ont été transmises, notre manifestation parents/enseignants du samedi 5 et notre rassemblement, du 10 Avril. Nous devons durcir le mouvement pour nous faire entendre.

Sous prétexte d'économies, Darcos, Fillon, Sarkozy suppriment des enseignants, des horaires de classe. Et ils disent qu'ils vont s'occuper des enfants en difficulté?

Ils mentent...

Avec moins d'heures de classe pour tous, des nouveaux programmes qui traduisent une vision passéiste et rétrograde de l'École, ainsi qu'un recul pédagogique et didactique, une remise en cause des cycles,une volonté d'externaliser l'aide aux élèves en difficulté en rejetant la responsabilité de l'échec scolaire sur les familles,une volonté à terme de se débarrasser des réseaux d'aide, un nouveau système d'évaluations qui permettra un classement des écoles, et des élèves , en réalité, ils visent une sélection plus forte et plus précoce des élèves, une « rentabilité » du système au détriment de la scolarité gratuite pour

Il est contesté par, les personnels, les parents d'élèves les lycéens les étudiants, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et tous les partenaires de l'École. Les mobilisations vont croissantes et portent l'exigence de moyens pour la réussite et la démocratisation du système éducatif.

Pour une école plus juste, Contre la destruction du Service Public d'éducation,

Agissons ensemble, enseignants, parents, personnels de l'éducation!

L'avenir de l'école, c'est l'avenir de tous!

Claire Bordachar et Laurence Laborde

Amplifions le mouvement

- Journée d'action le jeudi 15 SNUipp est en discussion avec l'intersyndicale pour une journée de grève ce jour là
- MANIFESTATION NATIONALE A PARIS le 18 MAI

Sommaire

snu33@snuipp.fr

page 1: édito

page 2: Les attaques dans l'Education page 3: Manifestation nationale le 18 mai

Page 4: Pétition nouveaux programmes Page 5-6-7: carte scolaire - CTP

Page 8: difficulté au travail

Page 9: salaire - retraites - fonction publique

Page 10: paritaire permutations et mouvement

Page 11: EVS

Page 12: bulletin d'adhésion

Déposé le 17 avril 2008

étiquette



Actualités



e service public d'Education est l'objet d'attaques se situant à plusieurs niveaux: en terme de moyens, en terme de missions, en terme de contenus. C'est à l'ensemble de ces attaques que nous devons répondre.

On se désinvestit de l'Éducation

La chose n'est pas nouvelle : c'est en 1994 que cela commence. Pour la première fois depuis un certain nombre d'années, la part du PIB (produit intérieur brut) consacrée à l'Éducation est en baisse. Mais depuis 5 ans, on constate une décélération importante de l'engagement de l'État. En 5 ans, dans le premier degré, il y a une création de postes d'enseignant pour 44 élèves supplémentaires.

Cette faiblesse en terme de création de postes a de par son accumulation des effets de retardement important: aujourd'hui, en Gironde, les seuils d'ouverture de classe sont dramatiquement élevés. Les ZEP tendent à perdre leur spécificité en terme de taux d'encadrement, après avoir perdu les budgets ZEP

La question des postes est essentielle: des classes à effectif réduit sont un élément prépondérant de la résolution de la difficulté scolaire. Des remplaçants en nombre suffisant sont une garantie du maintien du service public d'éducation, et la possibilité pour tout enseignant d'avoir accès à la formation.

On sort le traitement de la difficulté scolaire du temps scolaire

Parlons donc de la difficulté scolaire. Le rapport du HCE chiffre à 15% le nombre d'enfants qui quittent le primaire avec des difficultés lourdes. C'est effectivement beaucoup trop. Malheureusement, force est des constater que les dispositifs proposés par le gouvernement iront à l'encontre d'un objectif de résolution de la difficulté scolaire.

En effet, les travaux de Bruno Suchaut, chercheur à l'IRE-DU, sur les dispositifs de

Les attaques dans le champ de l'éducation

Adrien Martinez

résolution de la difficulté scolaire mettent en évidence un certain nombre d'éléments nécessaires à l'efficacité d'un dispositif d'aide:

- il faut des groupes hétérogènes,
- il faut un nombre d'enfants suffisant
- il faut une adhésion et un volontariat des élèves

La réforme du samedi matin, à laquelle le SNUipp s'est opposé, va à l'encontre des ses préconisations.

De plus, comme le souligne Jean-Yves Rochex, chercheur à Paris VIII, les dispositifs d'aide hors du temps scolaire ont un fort effet démobilisateur pour les élèves en grosse difficulté: ils désinvestissent le temps de classe, confortés dans l'idée que c'est ailleurs que l'on apprend, et ils développent une dépendance à l'adulte-aide, au détriment d'un travail sur son rapport aux apprentissages.

Au contraire l'exemple finlandais, souvent cité comme référence dans les évaluations internationales, est éloquent: dans le primaire, en Finlande, il y a deux enseignants par classe...

Pour réellement s'attaquer à la difficulté scolaire, il nous faut plus de maîtres que de classes!

On change les programmes

La réforme de Darcos a occasionné une levée de boucliers. Les programmes s'alourdissent pour s'alléger. Ils s'alourdissent dans l'enseignement des aspects les plus techniques (ex: futur antérieur ou passé antérieur, techniques opératoires très précoces) mais est évacuée toute l'ambition de travail sur le sens, sur la réflexion des enfants, sur la construction de l'autonomie que contenaient les programmes de 2002. On abandonne une ambition de construire des savoirs qui émancipent aux profit de savoirs techniques qui s'imposent.

Ces choix ne pèseront pas de la même manière sur tout le monde : les enfants qui réussissent réussiront tout autant qu'avant. Ce sont les autres, très majoritairement issu des classes populaires qui feront les frais de cette réorientation de l'école, entamée avec la mise en place du socle commun par Fillon en 2005, premier pas vers une école à deux vitesses.

Nous battre

Nous défendons une école de la réussite de tous, une école pour tous. Une école unifiée, qui porte l'idée de construire par les savoirs l'émancipation de chacun. Nous avons des pistes pour la construire: plus de maîtres que de classes, des programmes réellement ambitieux et porteurs de sens, des moyens pour les appliquer notamment en terme de formation, des RASED complets...

C'est cette école de la réussite de tous que nous porter, face à l'école de la régression pour certains que prévoit Darcos

Calendrier de mobilisation

- Journée d'action le 15 mai: le SNUipp propose à l'intersyndicale d'en faire une journée de grève
- Manifestation nationale le 18 mai à l'appel de la FSU

Manifestation nationale



Nous qui sommes en désaccord avec les projets de programmes.

Nous, les plus que sceptiques sur l'efficacité de la mise en place des stages de remise à niveau pendant les vacances.

Nous, enseignants qui pensons que la suppression des heures du samedi matin n'est pas à même de combattre la difficulté scolaire.

Nous qui contestons les décisions de carte scolaire

Nous qui souhaitons une école de la réussite où les personnels sont respectés et écoutés.

Nous, victimes de la perte du pouvoir d'achat et des réformes des retraites.

Les raisons ne manquent pas de protester avec vigueur, c'est pourquoi le SNUipp, avec la FSU appelle à une grande manifestation nationale le dimanche 18 mai à Paris.

L'aller-retour se fera sur la journée du dimanche 18 mai très certainement en train avec départ de Bordeaux et Libourne. Les

Vous pouvez vous préinscrire ou soutenir la montée en réalisant une souscription individuelleou collective.

Manifestation nationale le 18 mai à Paris à l'appel de la FSU

horaires vous seront communiqués ultérieurement lors de la confirmation d'inscription.
Nom:
Prénom :
Ecole :
Téléphone :
Mail:Syndiqué(e): oui non
Syndiqué(e): oui non
Je m'inscris pour la manifestation nationale à Paris le 18 mai.
Bulletin à nous retourner au plus vite au SNUipp, 44 cours Aristide Briand ; Bordeaux par courrier ou mail (snu33@nuipp.fr).
Souscription individuelle
Ci-joint un chèque deeuros pour aider à la réussite de manifestation nationale à
Paris le 18 mai.
Nom:
D. (
Prénom :
Ecole :
Téléphone :
Mail:
Souscription collective
Ci-joint un chèque deeuros pour aider à la réussite de manifestation nationale à
Paris le 18 mai.
Nom de l'école :
Nom de l'école : Commune :

Nouveaux programmes



onsieur le Ministre,
Nous voulons une école
plus juste, dont les finalités et les contenus
soient compris et partagés par tous.
Nous sommes persuadés que l'école
peut et doit faire réussir tous les élèves, et que pour cela, elle doit se
transformer. Votre projet de programmes est marqué par l'inadaptation des contenus, par un affaiblissement de leur dimension culturelle et
par une conception mécaniste des
apprentissages.

Loin d'être « plus ambitieux », comme vous l'annonciez, il marque un appauvrissement sans précédent des apprentissages et des objectifs, à commencer par la lecture et l'écriture. Face à un tel renoncement sur l'essentiel, l'introduction de nouveaux contenus dans d'autres matières apparaît comme un affichage qui accroît l'incohérence de l'ensemble. Loin de contribuer à la réussite de tous les élèves, il pénalisera de fait ceux qui ont le plus besoin d'école. Il ne favorisera pas la maîtrise de l'ensemble des connaissances et des compétences que l'école se doit de faire acquérir à tous les élèves. Il tourne le dos à l'ambition

des programmes de 2002 qui était de doter tous les élèves des outils nécessaires pour réussir au collège.

Nous réaffirmons avec force que les apprentissa-

ges fondamentaux que vise l'école primaire s'appuient sur un travail de l'élève dans lequel la recherche, la découverte et l'expérimentation s'allient nécessairement à la rigueur, à la structuration des connaissances et à la mémorisation.

Nous vous demandons, Monsieur le ministre, de suspendre votre projet et de tenir compte de l'avis des personnels et des partenaires de l' Education afin d'en revoir profondément la conception et la rédaction.

Les organisations signataires : AFEF, AGEEM, AIRDF, CEMEA, CRAP, FCPE, FOEVEN, Francas, GFEN, ICEM, JPA, Ligue de l'enseignement

Pétition projet de nouveaux programmes : copie à revoir

et USEP, OCCE, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SI.EN-UNSA Education, SNUipp-FSU, SNPI-FSU.

Pour signer la pétition en ligne: http:// www.programmesecoleprimairecopie arevoir.org/?petition=3

Nom	Prénom	Ecole/commune	signature

Carte scolaire



n préalable à l'étude des ouvertures et fermetures de classes à proprement parler, nous avons fait plusieurs interventions préalables.

Nous avons demandé le report du vote de l'additif au règlement intérieur des écoles maternelles. Il nous semble, en effet, important que nous prenions le temps de la concertation et que nous travaillions avec l'inspection académique sur son contenu car il ne nous satisfait pas dans l'état.

L'IA a accepté de le repousser au CTPD du 30 juin et réunir un groupe de travail avant.

ans l'éducation nationale, alors que les inégalités s'accroissent, que les élèves ont besoin de plus et mieux d'école, la réforme de l'Etat (dans le cadre de la révision générale des politiques publiques), guidée par la volonté de ne pas remplacer un départ d'un fonctionnaire à la retraite sur deux, aura de très graves conséquences sur le Service Public, l'avenir des jeunes et les conditions de travail des personnels.

La prochaine rentrée se caractérise par un nombre très important de suppressions d'emplois (11 200 postes) qui s'ajoutent aux suppressions des années passées, et la baisse drastique du nombre de postes aux concours. Les suppressions d'au moins 80 000 emplois dans l'Éducation nationale ces 4 prochaines années (soit 20 000 par an à partir du budget 2009) entraîneront des bouleversements majeurs dans l'Éducation nationale. Ce n'est plus un changement quantitatif. Alors que la démographie ne baisse plus, les suppressions se poursuivent et s'amplifient. Tout cela indique une autre conception de l'Etat et une transformation inquiétante du Service Public d'Education. C'est bien le droit à l'Education pour tous qui est visé. Les conséquences de ces choix irresponsables sont graves et annulent toute perspective de réussite de l'ensemble des jeunes.

Le département de la Gironde connaît depuis plusieurs années un retard en postes d'enseignants, retard qui le place 95èm sur les 100 départements de France en matière d'accueil, de conditions de travail et d'enseignement dans les écoles.

A propos des stages de remise à niveau pendant les vacances, nous avons rappelé notre posi-

disposition.

tion (cf déclaration ci-dessous). L'IA a annoncé qu'il ne pourrait mettre en place qu'une cinquantaine de stage lors des prochaines vacances par manque de volontaires, ou d'élèves signalés ou parfois pour cause de refus de la mairie de mettre l'école à

Il nous faut donc continuer à refuser la mise en place de ce dispositif lors des vacances d'été.

Lors que nous sommes revenus sur la consultation sur les programmes,

CTP: infos diverses

Claire Bordachar

il n'a pas souhaité faire de commentaire sur le chaos de la mise en place du dispositif. En revanche, il s'est engagé à transmettre aux écoles et aux représentants du personnel la synthèse départementale qu'il a transmis au ministre.

Enfin, l'Inspecteur d'Académie nous a annoncé une volonté de redécouper les circonscriptions et les RA-SED pour la rentrée 2009. Cela sera décidé au CTPD de la rentrée 2008.

Une rentrée scolaire 2008 extrêmement dégradée

SNuipp/FSU, Se/UNSA, Snudi/FO, Sgen/CFDT, CGt éduc'action

Pour l'ensemble des syndicats, pour les personnels, pour la FCPE les 43 postes attribués cette année à la Gironde pour le premier degré ne compensent pas l'augmentation des élèves dans ce département pour la rentrée prochaine.

Ce manque d'enseignants se fait sentir chaque jour dans nos écoles:

280 écoles dépassent plus de 25 élèves par classe.

Des milliers de journées de classe sont perdues pour les élèves et le fonctionnement des écoles perturbés : 23 933 journées de classe non remplacées en 2006-2007!

La scolarisation des « moins de 3 ans » ne cesse de diminuer dramatiquement

à la rentrée 2007, il reste encore plus de 100 postes pour les élèves en grandes difficultés (rased, segpa..) qui ne sont pas attribués à des personnels spécialisés..

L'école, les enfants méritent mieux. Leur avenir se joue dès la maternelle, il se joue dans des classes moins chargées parce qu'elles facilitent la mise en oeuvre de pédagogies et d'organisations prenant en compte chacun, permettant l'accès de tous aux savoirs, à la culture. Il se joue avec des enseignants qui puissent renforcer leur formation.

Dans le premier degré il faut donc au moins 300 postes pour que notre département rejoigne la moyenne nationale. 300 postes nécessaires pour alléger les effectifs, améliorer les conditions de travail des élèves et des maîtres, pour créer des postes ASH pour les enfants en difficulté, et former des maîtres spécialisés, pour la scolarisation des enfants dès deux ans, pour améliorer la situation de la direction d'école, pour améliorer le remplacement, pour la formation continue des maîtres.

Parce que les conditions de cette rentrée sont inacceptables, tant sur le plan national qu'académique et départemental et portent gravement atteinte au Service Public d'Education les organisations syndicales et la FCPE appellent tous les personnels et parents à se mobiliser pour faire échec à une politique qui ignore et méprise la jeunesse en ne permettant pas de crées les conditions nécessaires à leur réussite.

C'est pourquoi, les représentants des personnels et des parents exigent : la création de 300postes dans le premier degré au titre du rattrapage de la moyenne nationale

Carte scolaire



u delà des suppressions massives de postes, la politique éducative actuelle tourne le dos à la réussite de tous les élèves.

Elle soulève l'inquiétude et la colère car la succession d'annonces et de mesures vont toutes dans le sens d'une dégradation du service public d'éducation, entraînant un bouleversement radical de ses missions et aggravant les inégalités.

Qui peut croire que le Ministre vise la réussite de tous:

- quand la politique budgétaire prévoit le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux ne permettant aucune baisse des effectifs par classe
- quand le non remplacement des collègues absents devient la règle, laissant les élèves sans enseignants
- quand la scolarisation des moins de trois ans devient l'exception
- quand les RASED voit leur avenir remis en question
- quand il supprime deux heures d'enseignement hebdomadaires pour tous les élèves
- Quand il publie des programmes à la fois moins ambitieux et à la fois au contenu inutilement alourdi, dénoncés comme tels par les enseignants, les chercheurs et les mouvements pédagogiques.

C'est à une véritable entreprise de

a dotation départementale de 43 postes conduit à une aggravation des normes d'ouvertures et de fermetures de postes. Nous faisons partie des départements qui ont les seuils les plus élevés de France. En 2003 à l'issue de notre mobilisation, nous avions obtenu un plan de rattrapage de 360 postes qui nous avait permis d'ouvrir en ZEP à 25 de moyenne et à 27 en élémentaire hors ZEP. Cette situation s'est dégradée : les ouvertures se font à présent à 26 en ZEP et à 28 en élémentaire hors ZEP! La gestion extrêmement prudente de l'ÎA fait que, même en ayant atteint ces seuils d'ouvertures, plusieurs écoles, surtout des maternelles, n'ont pas obtenu de création de poste...l'IA attend le CTPD du 30 juin pour compter au plus près.

Les élus du SNUipp ont défendu une centaine de dossiers d'écoles et ont pu peser sur un certain nombre de décisions. N'hésitez pas à nous destruction du service public d'éducation et d'abandon de l'objectif de la réussite de tous à laquelle nous assistons. C'est pourquoi les mobilisations de lycéens, d'enseignants et de parents aug-

mentent de jours en jours et que nous préparons une manifestation nationale 18 mai.

Dans cette situation, nous appelons nos collègues solennellement à ne pas se porter volontaire pour les stages de remise à niveau pendant les vacances:

- parce que pour financer ces stages, l'Etat va donner 23 millions d'euros alors qu'il ferme des classes et supprime des postes d'enseignants, équivalent de 700 ETP.
- parce que les parents légitimement inquiets pour l'avenir de leurs enfants sont abusés sur la portée de ces stages
- parce que les enfants en difficulté ont droit aux vacances comme les autres
- parce que les enseignants revendiquent depuis longtemps plus de maîtres que de classe pour travailler différemment notamment avec de petits groupes d'élèves sur le temps scolaire

Déclaration du snuipp-fsu au ctpd du jeudi 10 avril

- parce qu'ils refusent de risquer de culpabiliser davantage les familles si elles refusent d'inscrire leurs enfants dans ces stages
- parce que comme pour tous les salariés la solution c'est l'augmentation des salaires et non le recours aux heures supplémentaires.

Alors que les élèves ont besoin d'enseignants formés, d'équipes enseignantes soudées et dynamiques, la logique de pilotage par les évaluations va créer une concurrence entre écoles et personnels, préjudiciable à la réussite des élèves.

A cette politique nationale, s'ajoute en Gironde un retard récurent en terme de postes chiffré par l'intersyndicale et les parents d'élèves à 300 pour rattraper la moyenne nationale. Nous avons fait une déclaration spécifique sur cette mobilisation

contacter au plus tôt en vue de la préparation du CTPD du 30 juin.

Derrière cette gestion comptable, il y a la réalité dans nos classes : des classes surchargées 29/30 élèves en élémentaire, à plus de 32 en maternelle, à plusieurs ni-

veaux, la non prise en compte des petites structures en RPI et de leurs difficultés, la fin de la scolarisation des moins de trois ans, le non remplacement de nos collègues absents.

Et pour conséquences : moins d'aide pour apprendre, moins de travail en petits groupes, moins de temps pour s'occuper de chaque élève, moins d'attention aux difficultés.

Ce budget 2008 est contesté par les élèves, les parents d'élèves, les personnels, les étudiants, les associations éducatives complémentaires de l'enseignement public et tous les partenaires de l'École. Les mobilisa-

Bilan de la carte scolaire

Laurence Laborde

tions vont croissant et portent l'exigence de moyens pour la réussite et la démocratisation du système éducatif. Il est important de s'y associer!

Carte scolaire



Attribution en maternelle ZEP-REP:

St Laurent du Médoc St Christoly de Blaye Bordeaux Carle Vernet

Retrait en maternelle ZEP-REP

Lormont Rosa Bonheur

Attribution en maternelle hors ZEP-REP:

Martignas sur Jalle Tristan Ambarès Bel Air St Seurin sur l'Isle St Médard en Jalle Montaigne Audenge

Retrait en maternelle hors ZEP-REP

Cabanac et Villagrains Montussan **Bassens Chopin** Cestas Réjouit St Sulpice et Cameyrac les Ecureuils La Réole Biganos Pagnol Le Teich Delta

Retrait à confirmer en maternelle hors ZEP-REP:

Bègles Boileau **Portets** St Ciers sur Gironde Arcachon Règue Verte

Attribution en élèmentaire **ZEP-REP**

Bonzac (en maternelle) Cenon Jules Guesde (élémentaire anglais) St SYmphorien (anglais) Cussac Fort Médoc (élémentaire anglais) Salles Rive Gauche (espagnol) Cissac Médoc (élémentaire anglais) Lagorce (maternelle) St Yzan de Soudiac (élémentaire) St Savin Belin Beliet (anglais) Bordeaux, Charles Martin

Retrait en élémentaire ZEP-REP:

Rions (en maternelle) Pauillac ST Lambert

Retrait à confirmer en élémentaire ZEP-REP:

St Christophe de Bardes (élémentaire) St Girons d'Aiguevive (maternelle)

Attribution en école

élémentaire hors **ZEP-REP**

Temple (élémentaire anglais) Virsac (élémentaire anglais) Cubnezais (maternelle) Camarsac (élémentaire anglais) Bruges La marianne (élémentaire anglais)

Listrac Médoc (élémentaire anglais) Arveyres Bourg

berson (maternelle) Avensan (anglais) Hourtin (anglais)

Lège Cap Ferret Claouey (maternelle)

Biganos Lac vert Ludon (anglais) Le Haillan Centre (anglais)

Bordeaux Condorcet (anglais) Vayres Dubois

Saint Quentin de Baron

Retrait dans les écoles élémentaires hors ZEP-REP

Captieux (élémentaire) Ayguemorte Les Graves (élémentaire) Soulac Ferry Cestas Gazinet Bordeaux henri IV Gradignan St Géry **Pessac Castaing Blanquefort Caychac** Bordeaux Lapie Pessac Cap de Bos Bordeaux Flornov St Médard en Jalles Montaigne

Retrait à confirmer dans les écoles élémentaires hors ZEP-**REP**

Mérignac Buisson (élémentaire) St Selves (élementaire) Gironde sur Dropt (élémentaire) Mérignac Burck Ambarès Aubouin Villenave d'Ornon Macé Bassens Bonheur **Bordeaux Ferry** Moulon (élémentaire) Bordeaux Bel Air Le Pian Médoc Airials

Attribution en RPI ZEP-REP

Civrac en Médoc/ valeyras (élémentaire Valeyras) Bayas/St Marin de Laye (Bayas ma-

ternelle)

Périssac/ St Ciers d'Abzac (mat St Ciers d'Abzac)

Noaillan/Villandraut (élémentaire

Mesures CTP

Claire Bordachar, Laurence Laborde, Hélène Alcon, Véronique Jusot, **Brigitte Lopez**

Villandraut anglais)

Attribution en RPI hors ZEP-REP

St Vivien de Monségur/Ste Gemme (élémentaire anglais Ste Gemme) Lignan de Bazas/Pompignac/Uzeste (élémentaire Uzeste)

Mesures ASH:

Transfert poste psychologue scolaire de Langon (ST Exupéry) vers Toulenne (Brassens) Transfert poste psy sco de Lormont

Lacore vers Ambès Brel

Création poste psychologue scolaire à Saint Denis de Pile

Création d'un maître E à Podensac Transferts de postes de maîtres E : de Bassens Villon vers Ambarès Bel

Air de Gujan Mestras Pasteur vers La Teste Cazaux Lafon

de Langon ST Exupéry vers Le Nizan de Lormont Pagnol vers Lormont Condorcet

Transferts de postes de maîtres G:

De Fargues de Langon vers Langon A.Franck

De Preignac Bourg vers Fargues de Langon

De Lormont Curie vers Bassens Villon De Lormont Pagnol vers Lormont Curie

Transformation d'un poste G en E à ST Macaire

Fermeture poste directeur ITEP Terrefort Saint-Loubès

(établissement transféré en cours d'année à Libourne)

Fermeture CLIS 1 Arcachon Paul Bert Ouverture CLIS 1 Canton Saint Savin Blave

Création de 2 postes de ZIL Ste Foy la grande Paul Bert Coutras Troquereau

Suppression d'un demi-poste ZIL Coutras Troquereau (?)

Divers

Fermeture postes modulateurs BX Lapie et Flornoy Fermeture poste PASS Cadaujac Alié-



onsieur l'Inspecteur d'Académie,

Notre département a été frappé par un événement dramatique: le suicide d'une jeune professeure d'école, enseignante dans une école maternelle de PAUILLAC.

Le suicide relève pour une grande part de l'intime et le SNUipp s'en est tenu à une position de respect et de réserve face à cet événement.

Il a été à l'initiative de plusieurs réunions avec l'Inspection Académique de Gironde pour réclamer la mise en place du dispositif de soutien aux collègues de la commune concernée, pour demander la réunion du CHSD, pour rappeler l'exigence du développement de la médecine de prévention et la mise en oeuvre d'une véritable prévention des risques psychosociaux.

Enfin, nos collègues de la circonscription de Lesparre ne supportent plus ce silence officiel.

Nous demandons solennellement que Monsieur l'Inspecteur d'Académie s'adresse à toutes les écoles sur ce sujet. Les collègues ne peuvent rester dans le flou dans lequel ils sont avec comme seule source d'information la presse ou les représentants du personnel

Après ce drame, il n'est pas question pour nous de chercher des responsabilités. La famille a saisi la justice.

Il n'est pas question non plus de remettre en cause la place des parents dans l'école. Nous sommes attachés à l'ouverture du système éducatif sur son environnement, au partenariat avec les parents et avec les élus dans le cadre du respect de notre professionnalisme.

Nous voulons souligner ici l'ampleur de l'émotion soulevée dans les écoles quand la famille a décidé de porter cet événement sur la place publique. Cette émotion est révélatrice d'un profond malaise.

Ce drame fait écho à une souffrance de plus en plus grande dans la profession. Les conditions de travail se dégradent. Les pressions se multiplient: injonctions contradictoires, exigences déplacées, déclarations intempestives. Les tensions se multiplient avec l'administration, les parents, les mairies et également entre les personnels.

Depuis plusieurs années, nous demandons que l'éducation nationale analyse les risques psychosociaux et mettent en place des politiques de prévention.

Après avoir rejeté la pertinence de cette demande, l'administration a enfin accepté de la mettre dans les programmes

de prévention. Mais elle laisse aux seuls IEN le soin de gérer les choses. On peut constater chaque jour que ce n'est pas suffisant.

De même , malgré nos demandes réitérées, aucun état des lieux des risques n'a été fait. Nous avons proposés plusieurs indicateurs: le mouvement par exemple. Certains postes ou écoles subissent une rotation importante. Il est probable que les conditions d'enseignement y sont difficiles. Il serait nécessaire d'examiner pourquoi.

Nous vous demandons aujourd'hui la réunion rapide du CHSD Le CHSD peut faire cet état des lieux. Il peut rechercher des solutions. Ces solutions s'articulent autour des axes habituels de la prévention: examen de ce qui crée des problèmes dans l'organisation des services

définition des besoins en formation

mise en place d'un dispositif d'aide à la résolution des troubles.

Nous demandons par exemple que soit étudiée la mise en place rapide d'une cellule de gestion des conflits au niveau académique voire départemental. Cette cellule pourrait être composée du médecin de prévention, d'un psychologue du travail et d'un sociologue. Les IEN et les enseignants pourraient faire appel à elle quand ils n'arrivent pas à régler rapidement un problème. De plus un temps de régulation entre personnels sur le temps de travail est indispensable dans notre métier.

Ne renouvelons pas les erreurs passées.

L'éducation nationale doit prendre ces questions à bras le corps et se donner les moyens de protéger ses salariés.

Réponse de l'Inspecteur d'Académie

L'Inspecteur d'Académie a entendu notre demande d'une adresse de sa part à tous les collègues de gironde à propos du drame qui s'est produit à Pauillac. Il a pris l'engagement de le faire.

Difficulté au travail

Déclaration du SNUipp et réponse de l'IA

De même, de manière plus générale, il nous a annoncé la mise en place d'un groupe de travail préparatoire à un comité hygiène et sécurité départemental le 24 juin pour aborder la question des troubles psycho-sociaux et la manière de les traiter. Nous vous tiendrons au courant de ce dossier très délicat.

Actualités



près deux grèves fonction publique particulièrement suivies dans le secteur de l'Education, les propositions du gouvernement en terme de revalorisation de salaire sont très loin des revendications portées.

Les fonctionnaires bénéficieront d'une première augmentation de 0,5% du point d'indice au 1er mars que suivra une autre de 0,3% au 1er octobre. Au total, c'est seulement 0,8% au titre de

Retraites

Le gouvernement vient d'annoncer son intention d'aboutir d'ici l'été à une nouvelle étape qui va constituer une nouvelle régression.

Après l'allongement de la durée de cotisation à 40 ans au nom de l'équité et pour « sauver les régimes de répartition », on nous explique maintenant qu'il faut aller encore plus loin en augmentant de nouveau la durée de cotisation (41 ans) pour tous les salariés!

Loin de sauver les retraites, ces mesures vont contribuer au contraire à de nouvelles baisses des pensions. Les jeunes et les femmes sont les premières victimes de ces mesures. Elles ont aussi pour conséquence avérée de contribuer à promouvoir les systèmes par capitalisation en minant la confiance dans la répartition.

Mais, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, d'autres choix sont possibles. Il faut pour cela revenir aux principes de solidarité et de répartition entre les générations et les professions. Cela nécessite de mieux répartir les richesses produites notamment par les salariés. C'est ce qui justifie les propositions de la FSU d'une retraite à taux plein à 60 ans pour 37,5 ans de cotisations, avec prise en compte des années d'étude, prise en compte de la pénibilité des fins de carrière et des inégalités dont sont victimes les femmes.

l'année 2008. D'ailleurs la seule réponse apportée aux revendications des salariés reste toujours la même. Si l'on veut améliorer son pouvoir d'achat

qu'il n'y a qu'à travailler plus. Et donc multiplier les propositions d'heures supplémentaires ainsi que le rachat des heures de RTT.

La perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires s'élève à 7% depuis 2000.

À cela s'ajoute un élément scandaleux: Le gouvernement entend financer une part de l'augmentation salariale consentie « en s'appuyant notamment sur le retour, à hauteur de 50% des gains de productivité du service public ». Ce sont donc les suppressions de postes qui financeront des augmentations de salaires insuffisantes!

D'autre part, le gouvernement prévoit la

Salaires

Adrien Martinez

mise en place de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat. C'est un élément d'abandon de la progression du salaire au cours de la carrière car le gouvernement considère les changements d'échelon comme un rattrapage du pouvoir d'achat.

Enfin, le gouvernement privilégie le mérite individuel au détriment d'une augmentation collective. Ces mesures ne peuvent que mettre les agents en concurrence entre eux.

e projet de loi examiné ce matin par le conseil des ministres est la boîte à outils d'un vaste plan social dans la Fonction Publique. En fait et contrairement à ce qui est annoncé en ma-

tière d'amélioration des services rendus aux usagers, la loi de mobilité n'a pour objectif que de faciliter la suppression massive des emplois de fonctionnaires de 35 000 à 40 000 emplois par an et de réduire les services publics et leurs missions pour répondre aux choix opérés par la révision générale des politiques publiques (RGPP).

L'ensemble des organisations syndicales s'est exprimé contre les articles essentiels du projet de loi. Alors que les dispositions actuelles du statut de fonctionnaire permettent déjà l'adaptabilité des emplois et des personnes aux évolutions de l'administration, le dispositif de « réorientation professionnelle » (article 7) peut déboucher sur un licenciement de fait ou sur la mise en retraite.

Le projet permet le cumul d'emplois à temps incomplet (article 8) entre plusieurs administrations. La situation d'agents exerçant pour des employeurs multiples au détriment de leurs conditions de travail, au mépris de leurs qualifications menace le travail en équipe et la qualité du service rendu au citoyen.

Quand tous les syndicats demandent au ministre de restreindre les cas de recours aux non titulaires, le projet de

Plan social dans la Fonction publique

social dans la Fonction Communiqué de la FSU jeudi 10 avril 2008

loi en élargit les possibilités (article 9). Au lieu de résoudre les situations de précarité vécues par des dizaines de milliers d'agents contractuels, le gouvernement entend externaliser les missions de remplacement en autorisant les administrations à recourir à des agences d'intérim. Pour la FSU, la continuité du service due aux citoyens, doit être organisée grâce à des titulaires remplaçants.

La FSU rappelle son exigence de services publics accessibles à tous sur l'ensemble du territoire, acteurs des politiques de solidarités. Le statut général de la Fonction Publique qui garantit l'indépendance des agents de l'Etat dans l'exercice de leurs missions permet qu'ils exercent leurs métiers dans l'intérêt général.

La FSU appelle à développer et amplifier les actions engagées par ses syndicats dans un cadre unitaire pour dénoncer les objectifs poursuivis par la RGPP, les suppressions de postes et les dispositions, qui comme la loi LRU concourent aux mêmes orientations. Elle exige le retrait du projet de loi sur la mobilité et un débat démocratique sur la réforme de l'Etat.



PERMUTATIONS INTERDEPARTEMENTA-LES 2008 Barèmes des derniers partants de Gironde

de Gironde			
Département obtenu	nbre de partants	barème du der- nier	
ARDECHE	1	39	
ARIEGE	1	37	
AVEYRON	1	326	
BOUCHES-DU-RHONE	6	26	
CHARENTE-MARITIME	6	26	
CORREZE	1	228	
DEUX-SEVRES	1	221	
DORDOGNE	14	22	
DROME	1	31	
GARD	2	42	
GERS	2	30	
GUADELOUPE	4	29	
GUYANE	2	55	
HAUTE-GARONNE	5	31	
HAUTE-LOIRE	1	26	
HAUTES-PYRENEES	1	459	
HAUTE-VIENNE	1	62	
HERAULT	1	261	
ILLE-ET-VILAINE	3	26	
INDRE-ET-LOIRE	2	33	
LANDES	29	44	
LOIRE-ATLANTIQUE	1	179	
LOT	1	65	
MARTINIQUE	2	43	
MORBIHAN	2	26	
PARIS	7	22	
PUY-DE-DOME	1	31	
PYRENEES- ATLANTIQUES	2	594	
PYRENEES- ORIENTALES	1	172	
REUNION	11	31	
RHONE	2	39	
SEINE MARITIME	1	22	
TARN-ET-GARONNE	1	83	
VAL-DE-MARNE	1	181	
VAR	1	273	
VIENNE	1	22	

Résultats des permutations interdépartementales

Vous trouverez dans le tableau ci-contre les barèmes nécessaires pour quitter la Gironde aux permutations 2008 en fonction des départements d'accueil.

Mouvement 2008: attention quelques changements!

Soazic Lelann

Premier mouvement, informatique (saisie des vœux du 16 au 28 avril – CAPD le 5 juin) :

Déroulement normal sauf pour les T1 qui sont obligés de faire des vœux sur postes entiers, non spécialisés, au risque de voir leurs autres vœux annulés.

Les réclamations sur les éléments du barème pourront se faire jusqu'au 22 mai, après l'accusé de réception de l'IA..

Deuxième mouvement, informatique (saisie des vœux du 21 au 23 juin – CAPD le 1erjuillet) :

Priorité absolue pour les T1 sur les postes entiers restants.

Troisième mouvement, manuel (CAPD le 27 août):

Priorité pour les collègues touchés par des mesures de cartes scolaire au CTPD du 30 juin, puis toujours la même priorité pour les T1 sur les derniers postes entiers.

Les demandes de délégations, pour motifs graves seront reçues jusqu'au 10 juillet. Elles seront examinées à la CAPD du 27 août.

Ces nouvelles règles, si elles sont bénéfiques aux T1 qui pourront faire ainsi un début de carrière plus serein, ont pour conséquence pour les autres collègues de ne plus leur permettre d'obtenir des postes entiers au deuxième mouvement. Les « stratégies » mises en place par certains jusqu'à l'an dernier ne seront donc plus opérantes cette année ; il faudra alors être attentif à ses vœux dès le premier mouvement.

Autre modification possible : du fait de l'arrivée des langues vivantes au CE1 l'obtention d'un poste fléché langue n'entraînera plus automatiquement une classe de cycle 3.

EVS et IUFM



e SNUipp a été reçu en audience le mercredi 12 mars. Il a remis près de 2500 pétitions réclamant la transformation des postes d'EVS en emplois statutaires et pérennes de la fonction publique, la possibilité pour les actuels d'accéder à la formation et au recrutement pour ces postes statutaires. Il a aussi abordé les points suivants:

avenir du dispositif et des personnes: reconduction jusqu'en décembre 2008

Au vu de la budgétisation du dispositif des contrats aidés sur l'ensemble de l'année 2008, celui-ci est prolongé dans l'Éducation Nationale jusqu'à fin décembre 2008 pour 20 000 postes, avec priorité pour l'accueil d'enfant en situation de handicap et aide à la direction d'école.

Concrètement, cela veut dire que en

Election au conseil d'école de l'IUFM

Les 26 et 27 mars 2008 ont eu lieu les élections au conseil d'Ecole de l'IUFM, nouvelle instance délibérative depuis l'intégration à l'Université de Bordeaux IV. Outre la proposition de nomination du directeur de l'IUFM, le Conseil d'Ecole a pour mission de définir les programmes pédagogiques et de recherche de l'IUFM, de proposer au CA de l'université les modalités d'organisation des enseignements et de contrôle des connaissances et de définir les procédures d'admission et de redoublement des étudiants IUFM. Les enjeux de cette élection concernent donc aussi bien la formation initiale que la formation continue.

Suite au scrutin, la FSU conforte sa place de syndicat majoritaire et particulièrement le SNUipp en Gironde qui fait plus de 65% des voix. Sur les 6 sièges à pourvoir, la liste FSU en emporte 3, le SE-UNSA 2 et la CGT 1.

Inscrits	3293	
Votants	665	20,2%
Blancs et nuls	28	4,21%
FSU	302	47%
Se-UNSA	180	28%
CGT	87	14%
SGEN	68	11%

Gironde, dans le premier degré, exclusivement pour les missions d'aide à la direction et accueil des enfants handica-

pés, les postes sont prolongés jusqu'en décembre 2008. seront donc prolongés les personnels pouvant prétendre à une prolongation:

- pour les contrats d'avenir, dans la limite de trois ans et de deux renouvellements
- pour les CAE, dans la limite de deux ans et de deux renouvellements

Nous n'avons pas d'informations précises sur les modalités de mise en œuvre du renouvellement: il est touefois probable que cela se passe de la même façon que l'année passée. C'est l'Inspection Académique qui pilote la chose.

ATTENTION: les renouvellements ne pourront être inférieurs à 6 mois. Nous avons alerté le représentant du recteur sur ce point car il y aura des problèmes pour les personnes dont le contrat actuel se termine après le 30 juin 2008.Il n'y pas eu de réponse. Contactez le SNUipp si vous êtes dans ce cas.

Droit à la formation

Le ministère a acté la revendication que nous portions d'un accès financé à une formation dans le cadre d'un projet professionnel. Il a par circulaire exigé des recteurs et des services de l'emploi la mise en place de dispositifs permettant l'exercice du droit à la formation.

Le recteur se retourne vers le ministère pour demander si une ligne budgétaire est débloquée pour lui permettre de financer les formations.

EVS: du nouveau!!

Adrien Martinez

Il vous faut vous retourner vers votre collège-employeur ainsi que vers l'ANPE pour exiger ce droit. Nous aurons la semaine prochaine des précisions sur ce que le rectorat mettra en place.

temps de travail pour les CAE

Le rectorat a admis que les CAE devait bien faire 20h de travail hebdomadaire et non pas 24. Tous les CAE doivent donc être à 20h de travail. L'Inspecteur d'Académie a acté cette décision après intervention du SNUipp: il envoie auprès des collèges-employeurs une information pour passer l'ensemble des personnels concernés à 20H de travail effectif.

Rentrez en contact avec votre collègeemployeur: si vous rencontrez des problèmes, contactez le SNUipp.

Par contre, le rectorat ne veut pas permettre le rattrapage des heures effectuées en trop jusqu'à présent. Le SNUipp propose au personnel concerné de saisir les prudh'ommes pour réclamer le paiement de ces heures. Contactez le SNUipp si vous êtes dans ce cas.

Journée de solidarité

Les EVS sont dispensés de la journée de solidarité. Le SNUipp a interpellé le rectorat sur le fait que certains collèges annonçaient que les EVS devaient faire cette journée. Le rectorat va prendre contact avec le collège posant problème..

Infos: réunion sur les nouveaux programmes

Le Barp: 13 mai école Michel Baillon à 18H30

St-Denis de Pile: 13 mai à 18h30 à la maison de l'Isle (SNUipp—FCPE)

D'autres réunions sont en cours préparation: voir sur le site du SNUipp.

Le SNUipp, la FCPE, l'ICEM et les CEMEA ont déjà tenu une réunion sur Floirac le vendredi 18 avril à 20h au centre social et culturel de Dravemont.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex

tél: 05 56 31 26 63 fax: 05 56 31 23 19 snu33@snuipp.fr http:// 33.snuipp.fr

Bulletin d'adhésion 2007/2008

Adhérons! **Agissons** ensemble!

nouveau syndiqué(e)

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Il est indispensable pour mener la lutte pour le maintien et le développement des droits sociaux. Il est aussi le lieu de discussion et de réflexion sur nos pratiques professionnelles ou sociales. Mais l'action et l'information ont un coût. Le SNUipp ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents. Donc n'hésitez plus, adhérez au SNUipp, syndicat majoritaire du 1er degré, et renvoyez votre bulletin d'adhésion dès la rentrée!

Nom:		Prénom:		
Nom de naissance :		Date d	e naissance: _	
Adresse personnelle : _				
Téléphone:				
Adresse électronique _				
Adresse professionnelle):			
Fonction :				
En conformité avec la loi nformations nécessaires nformations professionnelle commissions paritaire raitements informatisés. Co	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à	erté du 06/01/78 na carrière. Je na carrière aux faire figurer ce	demande de r quelles les élus s informations	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers e
En conformité avec la loi nformations nécessaires nformations professionnelle des commissions paritaire	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es	erté du 06/01/78 na carrière. Je na carrière aux faire figurer ce	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Sl	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers (
En conformité avec la loi nformations nécessaires nformations professionnelle des commissions paritaire	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode (erté du 06/01/78 na carrière. Je e ma carrière aux faire figurer ce t révocable en m de règlemen	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si	me communiquer le ont accès à l'occasic dans des fichiers (NUipp.
En conformité avec la loi nformations nécessaires nformations professionnelle des commissions paritaire raitements informatisés. Co	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode (cotisation est de) (de 1 à 5) à l'o	erté du 06/01/78 na carrière. Je e ma carrière aux faire figurer ce t révocable en m de règlemen	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si t . € (voirtable ipp 33, datés	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers NUipp. eaux ci-contre) du jour
En conformité avec la loi informations nécessaires informations professionnelles commissions paritaire raitements informatisés. Con Le montant de ma conformatie paie par chèque(s	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode de cotisation est de () (de 1 à 5) à 1'e quer le mois d'e	erté du 06/01/78 na carrière. Je e ma carrière aux faire figurer ces t révocable en m de règlemen ordre du SNU encaissement s	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si t . € (voirtable ipp 33, datés	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers NUipp. eaux ci-contre) du jour
En conformité avec la loi informations nécessaires informations professionnelles commissions paritaire raitements informatisés. Con Le montant de ma conformatisés de l'émission. (Indiconformatisés le prélève le SNUipp a	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode de cotisation est de () (de 1 à 5) à 1'e quer le mois d'e	erté du 06/01/78 na carrière. Je na carrière aux faire figurer ce et révocable en m de règlemen cordre du SNU encaissement s que. n de prélèveme	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si t . € (voirtable ipp 33, datés souhaité au do	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers NUipp. eaux ci-contre) du jour
En conformité avec la loi informations nécessaires informations professionnelles commissions paritaire raitements informatisés. Con Le montant de ma conformation de l'émission. (Indiconformation le SNUipp a le SNUipp a le Envoyez-moi	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode e cotisation est de l) (de 1 à 5) à l'e quer le mois d'e ment automatiq déjà l'autorisatio	erté du 06/01/78 na carrière. Je na carrière aux faire figurer ces t révocable en m de règlemen cordre du SNU encaissement s que. n de prélèvemen cessaires	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si t . € (voirtable ipp 33, datés souhaité au do	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers NUipp. eaux ci-contre) du jour
En conformité avec la loi informations nécessaires informations professionnelles commissions paritaire raitements informatisés. Con Le montant de ma condition de l'émission. (Indicondition Le SNUipp a le Envoyez-moi	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode e cotisation est de l) (de 1 à 5) à l'e quer le mois d'e ment automatiq déjà l'autorisatio les imprimés né	erté du 06/01/78 na carrière. Je na carrière aux faire figurer ces t révocable en m de règlemen cordre du SNU encaissement s que. n de prélèvemen cessaires	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si t . € (voirtable ipp 33, datés souhaité au do	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers d NUipp. eaux ci-contre) du jour
En conformité avec la loi informations nécessaires informations professionnelles commissions paritaire raitements informatisés. Con Le montant de ma conformatisés de l'émission. (Indicon Le SNUipp a Envoyez-moi Cochez ci-dessi	informatique et lib à l'examen de n es et de gestion de es et autorise à ette autorisation es Mode e cotisation est de l) (de 1 à 5) à l'e quer le mois d'e ment automatiq déjà l'autorisatio les imprimés né ous les mois de p	erté du 06/01/78 na carrière. Je na carrière aux faire figurer ce et révocable en m de règlemen cordre du SNU encaissement s que. n de prélèveme cessaires orélèvements so	demande de r quelles les élus s informations 'adressant au Si t . € (voirtable ipp 33, datés souhaité au do ent sur mon cor	me communiquer le ont accès à l'occasio dans des fichiers e NUipp. eaux ci-contre) du jour os.)

66% de la cotisation est déductible de vos impôts.

Entourez ci-dessous les éléments vous concernant

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3		121 €	185 €
4		128 €	197 €
5		135 €	214 €
6	120 €	143 €	228 €
7	123 €	152 €	240 €
8	129 €	163 €	
9	136 €	174 €	
10	144 €	188 €	
11	158 €	202 €	

Indemnités

Spécialisé, IMF	Ajouter 8 €
Direction 5 cl. Et plus	Ajouter 10 €
	Ajouter 13 €
Direction SEGPA ou étab. spé	Ajouter 13 €

Autres situations

PE1	Cotisation : 5 €
PE2	Cotisation : 115 €
AE, AVS	Cotisation : 40 €
EVS	Cotisation : 25 €
	3/5e de la cotisation
Temps partiel autre	% quotité travaillée
Dispo, congé parental	

PEGC

Ech.	Cl. Norm.
5	121 €
6	127 €
7	133 €
8	141 €
9	148 €
10	157 €
11	166 €

Ech	Н. С.	C.exc.
1	140 €	188 €
2	148 €	204 €
3	157 €	214 €
4	166 €	228 €
5	188 €	241 €
6	202 €	

Retraité(e)s

Pension mensuelle	Cotis.
1200	73 €
1300	79 €
1400	85 €
1500	91 €
1600	97 €
1700	103 €

Pension mensuelle	Cotis.
1800	109 €
1900	115 €
2000	121 €
2100	127 €
2200	133 €
2300	139 €